

UNION REGIONALE DES FRANCAS D'OCCITANIE

4, rue Théron De Montaugé - 31200 TOULOUSE
Tél. 05.62.71.67.20 - fopro@francasoccitanie.org

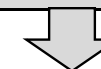
N° d'enregistrement 73-31-00464-31 --- SIRET n°776 951 154 000 90 - APE n°9499Z --- Certification Qualiopi N° CPS RNCQ 0033



CQP Animateur Péricolaire - CYCLE 28-31 (report 1)	HAUTE GARONNE Ramonville St Agne	PLAN DE FORMATION 2023-2024
---	---	--

MOIS	CENTRE DE FORMATION				ENTREPRISE
	Dates	NBR JOURS	H/J	TOTAL H	
oct-23	2, 3, 5, - 16,17,19, 20	7	7	49	Le volume horaire obligatoire en entreprise est de 400h minimum. Il sera prescrit par l'organisme de formation en fonction du statut de l'alternant-e.
nov-23	6, 7, 9, 10 - 27, 28, 30	7	7	49	
déc-23	1 - 18, 19, 21, 22	5	7	35	Ces périodes sont comprises entre le 07/09/23 et le 28/06/24 en dehors des temps de regroupement en organisme de formation.
janv-24	8, 9, 11, 12	4	7	28	
févr-24	5, 6, 8, 9 - 26, 27	6	7	42	La présence effective en entreprise est obligatoire entre chaque période de regroupement en centre de formation.
mars-24	18, 19, 21, 22	4	7	28	
avr-24	29, 30	2	7	14	Le volume horaire de présence en entreprise est soumis au respect des droits à congés et récupérations définis par le droit du travail.
mai-24	2, 3	2	7	14	
juin-24	27	1	7	7	
certifications	entre décembre 2023 et juin 2024	1	7	7	
SOUS TOTAL		39 J		273 H	400 H
TOTAL HEURES FORMATION EN CENTRE ET EN ENTREPRISE				673 H	

A RETENIR



Date limite de dépôt du dossier de candidature :
le 15 SEPTEMBRE 2023

Épreuves de sélection :
le 19 septembre 2023

**Coût de la formation : 2730 €*
 coût horaire : 10 euros**
 *Nous contacter pour un devis individualisé

Dates extrêmes de la formation :
du 02/10/23 au 27/06/24



**ANIMATEUR
ANIMATRICE
PÉRICOLAIRE**

DIPLÔME DE NIVEAU 3